

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: 20 (1946)
Heft: 4

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné les grades et certificats suivants en juillet 1946 :

Doctorat ès lettres : M. François Lasserre, licencié ès lettres.

Licence ès lettres (diplôme d'Etat) : MM. Léon Aubert (français, latin, grec, philosophie); André Gavillet (français, latin, grec, philosophie); Philippe Jaccottet, mention *bien* (français, grec, allemand, philosophie); Jacques Sulliger, mention *bien* (français, latin, grec, philosophie).

Certificat d'études françaises : Mlles Anne-Marie Bräm, mention *très bien*; Frédérique Dätwyler, mention *bien*; Gertrud Gamper; M. Karl Hitz; Mlles Maria-Camille Lanfranchi, mention *bien*; Georgina de Vargas, mention *bien*; M. Kuno Widmer.

* * *

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a conféré au Prince Louis de Broglie, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris, le grade de docteur ès lettres *honoris causa* « en hommage au créateur de l'instrument physico-mathématique capable d'accorder des théories jusque là inconciliables et pourtant également nécessaires, à l'humaniste qui, prolongeant la recherche scientifique par la réflexion philosophique, a montré entre autres la nature complexe du déterminisme, au savant dont l'œuvre allie la pénétration du penseur aux plus hautes qualités de l'écrivain. »

* * *

M. le professeur P. Aebischer a été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences de Leipzig, classe des sciences historiques et philologiques.

* * *

Nous devons à M. André Rivier le compte rendu que voici de la soutenance de thèse de M. François Lasserre.

L'étude des poètes grecs propose une difficulté singulière. D'une part leurs œuvres, comme toutes celles de la littérature antique, ne peuvent être appréhendées qu'au prix d'un examen préalable des conditions qui leur sont propres : croyances, mœurs, coutumes, usages et traditions littéraires. En vue de nous donner l'intelligence d'un langage que nous ne parlons plus, cet examen s'appuie

sur l'ensemble des techniques élaborées par la philologie et l'histoire. D'autre part ces œuvres, les meilleures d'entre elles du moins, parce qu'elles relèvent aussi de la poésie et de ses lois, exigent plus impérieusement encore un effort de connaissance approprié à leur nature, effort essentiellement distinct de celui que requiert la maîtrise des techniques savantes, et qui, mettant en jeu les facultés d'appréciation les plus déliées du jugement, lui permet seul de pénétrer au cœur de l'œuvre d'art, d'en saisir la structure fine et l'organisation vivante. Or il est rare que ces deux exigences soient satisfaites ensemble. Non qu'elles impliquent contradiction : il ne devrait pas arriver qu'on doive choisir entre elles. Mais les critiques sont des hommes comme les autres ; le champ que leur regard embrasse n'est pas illimité. Quelques exceptions mises à part, qui confinent au génie, ils vont droit à ce qui leur paraît primordial, négligeant ou dépréciant le reste. Les uns pensent qu'un texte n'est jamais une fois pour toutes établi, ni le sens des mots suffisamment attesté, pas plus que l'usage commun dont les auteurs sont tributaires. Les autres, émus par le puissant appel de la poésie, ne veulent ou ne peuvent différer l'heure d'en interroger le chantant mystère. Dès lors est-il très surprenant que, sur le même objet, ils fassent entendre des voix divergentes ? La différence des points de vue engendre la dissonance des opinions ; elles ne considèrent pas la même chose. Et devons-nous le déplorer ? Un bon désaccord, a dit un philosophe, vaut mieux qu'un faux accord qui sombre dans la confusion. Rien de plus vrai : il nous faut d'abord des positions franches. Les auditeurs présents à la Salle du Sénat, le 9 juillet dernier, l'auront compris en écoutant M. François Lasserre soutenir sa thèse sur *La figure d'Eros dans la poésie grecque*.

La séance, présidée par M. René Bray, doyen, s'ouvrit par un exposé du candidat, qui définit avec précision l'objet et la méthode de son travail. Qui-conque, dit-il en substance, étudie la littérature grecque, ne peut manquer de constater à la fois la vigueur de son esprit traditionaliste et la puissance d'invention qui se fait jour en elle aux époques de plein épanouissement. La vision la plus neuve, la sensibilité la plus personnelle, trouvent à s'exprimer dans les limites de conventions très fermes qui régissent l'emploi des formes, des thèmes et du langage mis en œuvre par les poètes. Quelle que soit la vitalité de leur génie, on ne peut douter qu'ils doivent beaucoup à leurs maîtres, à leurs devanciers, ainsi qu'aux suggestions du sentiment collectif. Dès lors, il est naturel que la critique philologique se soit donné pour tâche de distinguer dans les œuvres soumises à son investigation ce qui revient à la tradition et ce qui doit être attribué à chaque auteur, la part du passé et du milieu, et la part de l'invention personnelle.

Tâche ardue, concède M. Lasserre, dont la philologie ne s'est pas toujours acquittée de façon très heureuse, faute d'avoir précisé le terme équivoque d'imitation. En effet, celui-ci s'entend d'ordinaire en un sens qui paraît exclure ou réduire excessivement la part du travail créateur. Or le témoignage des

œuvres conservées nous interdit, pour les plus importantes en tout cas, de recourir à l'hypothèse d'une dépendance aussi étroite et aussi mécanique. Il n'empêche que ce lien de dépendance existe, mais, dit M. Lasserre, il n'unit pas l'œuvre du poète à tel modèle précis, qu'on serait souvent bien en peine de lui assigner ; il la rattache à un ensemble de thèmes et d'images où sont venus se fondre les apports individuels successifs et qui, vivant d'une existence propre dans la mémoire des générations, fournit au poète comme une matière distincte et déjà élaborée dans laquelle il choisira au gré de son goût et de sa fantaisie, s'il en a. Cette matière traditionnelle joue un rôle capital dans l'élaboration poétique parce qu'elle vient se placer comme un intermédiaire entre l'expérience du poète, la vision qu'il a du monde, des choses, du sentiment, et la forme définitive que prendra son œuvre composée. De cette fonction originale, M. Lasserre a voulu donner l'analyse en se fondant sur un exemple précis qui permit, en raison même de sa nature, d'isoler un thème littéraire et d'en suivre la fortune à travers l'évolution de la poésie grecque. La figure d'Eros convenait précisément à ce dessein, puisque son histoire se confond avec celle de la poésie, n'ayant pas évolué en dehors d'elle et n'ayant pas subi dans une mesure sensible l'influence des croyances et des rites qui ne l'ont jamais prise pour objet. Ce motif, dit encore M. Lasserre, offrait un autre avantage. Ayant maintenu, en dépit du nombre et de la diversité de ses emplois littéraires, la permanence de son type et de ses traits les plus caractéristiques, il devait permettre au critique de situer, par une étude des modifications apportées par les poètes à l'image traditionnelle d'Eros, la sensibilité propre à chacun d'eux, la qualité de leur puissance inventive, la nature de leur vision morale, compte tenu d'autre part de l'état des esprits prévalant à chaque époque et en chaque lieu. Il entraînait donc dans le dessein du candidat de tenter, chemin faisant, cette étude exhaustive des divers tempéraments poétiques.

M. le professeur André Bonnard releva d'abord les précieuses qualités du travail soumis à l'appréciation des experts. Mesuré dans le temps et dans l'espace, le sujet était d'une ampleur redoutable. Touchant à presque tous les domaines de la philologie, il réclamait les connaissances les plus diverses et une information étendue. Sous le rapport des techniques employées, le candidat a fait preuve d'une maîtrise exceptionnelle, et l'exécution matérielle de son ouvrage paraît irréprochable. Quelques réserves, à vrai dire importantes, faites sur le style dont use le candidat, M. Bonnard le félicite pour la solidité de sa science et la rigueur de sa conscience critique.

M. Lasserre, poursuivit M. André Bonnard, en étudiant sept siècles de production poétique ininterrompue, ne s'est pas borné à nous restituer les traits permanents de la figure d'Eros ; il s'est proposé en outre de mesurer, à l'aide du repère ainsi obtenu, non seulement la part de fidélité consentie par les poètes à ce motif traditionnel, mais encore les éléments dont chacun d'eux l'enrichit, c'est-à-dire ce qui distingue ou oppose ces poètes : la part du pouvoir inventif,

du génie créateur. Or la lecture des pages consacrées par le candidat à quelques-uns des plus grands parmi les auteurs qu'il envisage, l'examen du jugement porté sur tel aspect de leur œuvre relatif à son sujet, nous amène à penser que M. Lasserre a échoué dans cette partie de son entreprise. Et peut-être devait-il en être ainsi, car la méthode du candidat, conçue pour déceler les constantes matérielles d'une tradition littéraire, n'était pas faite pour dégager le caractère distinct des œuvres les plus marquantes et manifester en chacune d'elles l'action du génie propre à leur auteur. Elle se soutient relativement aux écrivains mineurs, artistes du second ordre, dépourvus d'invention proprement poétique, mais elle devient inopérante dès que paraît un créateur authentique, parce que le privilège de celui-ci est d'imprimer aux éléments traditionnels, outre la séduction et l'éclat de son art personnel, un sens qui ne peut être évalué par le procédé de la comparaison littérale. Le sens d'un motif ne dépend pas seulement des mots qui permettent de l'identifier, lesquels en effet sont ordinairement empruntés ; il dépend avant tout de la strophe, du poème qui l'entourent, l'éclairent et l'exhaussent, de l'émotion qu'ils sont destinés à produire.

M. Bonnard le montra sur l'exemple d'un fragment de Sapho. Homère, Hésiode et Archiloque ne permettent pas à eux seuls d'apprécier la valeur des épithètes que Sapho attribue à Eros ; il importe ici de démêler la relation subtile et originale qu'elles entretiennent avec l'ensemble du passage, avec l'œuvre tout entière, d'en saisir l'unité, l'équilibre et la finalité secrète. Dès le moment qu'un texte existe sous le rapport de l'art et de la poésie, il faut un effort de compréhension intégrale, sans lequel les plus ingénieux rapprochements peuvent demeurer verbaux. Ils risquent même de manquer leur objet, faute d'en déceler la présence là où elle n'est pas matériellement attestée. Le jugement porté par le candidat sur une scène d'*Antigone* prouve que ce risque n'est pas imaginaire. Ce n'est pas que son ouvrage, conclut M. Bonnard, ne témoigne d'un sens littéraire exercé. Mais sa méthode présente un inconvénient sérieux. Elle ne tient pas compte de la dimension propre à la haute poésie ; il semble qu'elle procède à un aplatissement des œuvres où cette poésie est active. Cependant nous sommes amenés par contre-coup à prendre mieux conscience des exigences de la création poétique. Là même où il s'avère insuffisant, c'est un effet du travail de M. Lasserre dont il faut lui savoir gré.

M. le professeur van Berchem, en revanche, approuva sans réserve le point de vue du candidat. Mais pourquoi s'attribuer le mérite d'une méthode adoptée par toute la critique historique ? De fait, déclara en termes propres M. van Berchem, cette méthode est seule judicieuse, parce que seule elle procède d'une juste notion de la continuité dans la création artistique, telle que la concevaient les anciens. A la différence des modernes, les anciens cherchent à exprimer des idées générales valables pour tous ; mettant sur le métier des sujets déjà traités avant eux, les modifications qu'ils apportent à la pratique de leurs devanciers relèvent moins de leur goût propre que du souci d'adapter leurs ouvrages aux

conceptions qui prévalent dans le temps et le milieu où ils écrivent. Les auteurs de génie ne font pas exception à cette règle : tous, ils héritent d'un même bagage de mots, d'images et de symboles consacrés. — Que cet héritage, imposé sans distinction aux poètes d'une même époque, ne puisse à lui seul rendre compte des différences qui spécifient leurs ouvrages, que le travail de création poétique auquel nous devons les chœurs de Sophocle ou d'Euripide et que nous voyons à l'œuvre dans tel fragment mutilé de Sapho, ne consiste pas seulement en un tri des éléments proposés par la tradition, en un agencement heureux de quelques motifs adaptés au goût du jour, et qu'à moins d'assimiler ces écrits aux produits les plus mécaniques de l'érudition alexandrine, nous devions compter ici avec la présence intime et personnelle de l'artiste à son œuvre, qui mystérieusement ranime les mythes anciens, recrée les symboles, confère aux mots usés une saveur nouvelle, M. van Berchem n'a pas cru devoir le préciser. Se proposant, il est vrai, d'apprécier les chapitres de M. Lasserre relatifs à la période hellénistique, il n'avait guère sujet de nuancer un jugement qui ne faisait aucun tort aux auteurs d'une littérature exsangue. Des épigrammatistes préalexandrins à Bion et Méléagre, les textes conservés foisonnent d'allusions à Eros, sur lesquelles le candidat s'exprime avec beaucoup de pertinence. M. van Berchem relève en particulier l'intérêt du chapitre consacré aux écrivains bucoliques, qui lui paraît amener des résultats tout à fait probants. Néanmoins, si complet que soit le tableau dressé par le candidat, si neuves que soient les observations auxquelles il est conduit, celles-ci restent fragmentaires ; elles redressent ou complètent les vues de la critique sur des points de détail. M. van Berchem s'avise d'une certaine disproportion entre l'ampleur de l'enquête menée avec tant de savoir-faire par le candidat, et l'étroitesse du thème qui en était l'occasion. L'étude de la figure d'Eros comportait des servitudes ; elle ne permettait pas une vue assez large des auteurs et des œuvres envisagés. Une recherche analogue menée sur un sujet plus riche, Aphrodite par exemple, qui n'est pas une figure uniquement littéraire, eût donné sans doute davantage.

M. Lasserre n'était pas entré dans les raisons de M. André Bonnard. Il avait protesté que, loin de réduire l'œuvre des poètes à un effort heureux d'imitation, la notion de matière traditionnelle permettait d'expliquer la similitude de deux écrits littéraires sans recourir à l'hypothèse d'une influence ou d'un emprunt directs. Il maintint que cette notion pouvait contribuer à enrichir l'histoire de la littérature antique, ce qui est incontestable, et qu'elle procurait la clef des tempéraments poétiques les plus originaux, affirmation qui parut téméraire en dépit de l'adhésion que devait lui donner le second examinateur. A M. van Berchem, le candidat fit observer que le choix de son sujet répondait à une exigence précise : éviter le piège de la subjectivité. La figure littéraire d'Eros étant liée à la fortune de quelques épithètes qui lui appartiennent en propre, elle fournissait au rapprochement des auteurs et à la comparaison de leurs œuvres un critère stable et constant, un précieux dénominateur commun.

Ainsi M. Lasserre insistait-il avec raison sur le souci de précision et de rigueur scientifiques qui distingue son travail. Disons-nous cependant qu'il ait pleinement convaincu l'assistance ? Qu'on le veuille ou non, la poésie est un fait, à son niveau et dans son ordre ; et la science ne se conçoit pas sans le respect des faits. Le savant qui rencontre la poésie au détour de sa route, peut-il se dispenser d'en tenir compte sans chercher à la réduire, sans déprimer ses caractères essentiels ? Il ne saurait être objectif à moins.

André RIVIER.